



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue
Paul Dukas 75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

AVENIR DE LA LIGNE FERROVIAIRE CLERMONT-FERRAND-BEZIERS

@=@

**UNE DELEGATION RECUE AU MINISTERE DES TRANSPORTS
LE 02 NOVEMBRE 2023**

+£+@+

A l'initiative de la CNR et du Comité Pluraliste (adhérent de la CNR), une délégation composée de Hervé GONTHIER, Secrétaire Général du Secteur CGT des cheminots Auvergne-Nivernais, de Nicolas HINERSCHIETT, Secrétaire du Syndicat CGT de l'usine ARCELOR MITTAL de St CHELY d'APCHER (Lozère), de Frédéric LAUR du Comité Pluraliste et de Didier LE RESTE, Président de la Convergence Nationale Rail, a été reçue le 02 Novembre 2023 par le cabinet du Ministre des Transports.

L'objet étant d'évoquer la régénération de la ligne dite de « L'AUBRAC » notamment en procédant aux travaux sur le tronçon des 25 kms de voies entre ANDELAT (Cantal) et LOUBARESSE (Lozère) afin d'éviter la suspension des trafics ferroviaires comme envisagé.

Dans leurs interventions, les membres de la délégation ont tour à tour exigé des éclaircissements sur les engagements financiers annoncés par l'Etat, sur les conditions de la réalisation des travaux, la mise en place d'un comité de suivi. . .

Ils ont rappelé au cabinet du Ministre des Transports que l'Etat demeure propriétaire des infrastructures ferroviaires d'où ses responsabilités, les objectifs fixés par les lois en matière de lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatique en priorisant le rail pour lequel il convient de relancer la poursuite de l'électrification du réseau ferré national.

La délégation s'est présentée forte des nombreuses mobilisations impulsées singulièrement par le Comité Pluraliste, visant à sauvegarder et à moderniser cette ligne ferroviaire dite de « L'AUBRAC », notamment la dernière en date qui s'est tenue le 21/10/2023 à ST CHELY d'APCHER. Cela a été l'occasion de rappeler les intérêts géostratégiques que représente cette voie ferrée en matière économique, touristique, social, sociétal et environnemental.

La ligne ferroviaire Clermont-Ferrand-Béziers est d'intérêt national, classée parmi les 11 lignes intercités, dessert trois départements et figure au schéma FRET européen depuis 1999. De plus elle dessert l'usine ARCELOR de St CHELY d'APCHER qui reçoit chaque jour un train transportant 700 tonnes de bobines d'acier en provenance de Fos sur Mer. Sans desserte par le rail, ce serait 10 000 camions par an en plus sur la route !!!

ST CHELY d'APCHER est le premier producteur européen d'acier électrique. Cet alliage spécifique est utilisé pour les trains à grande vitesse, les éoliennes et les voitures électriques. C'est dire si cette ligne ferroviaire revêt un caractère stratégique pour les questions économiques et industrielles, de plus en plus d'entreprises veulent utiliser le rail ,mais également pour le transport du quotidien.

Monsieur BOURDAIS, au nom de Clément BEAUNE, Ministre des Transports, a indiqué que l'Etat financera bien les travaux notamment le remplacement du « *rail à double champignons* » entre St CHELY d'APCHER et NEUSSARGUES. Il a annoncé que le Gouvernement va travailler à une convention financière sur 10 ans avec les deux Régions OCCITANIE et AUVERNE-RHONE ALPES, même si il a souligné qu'il était difficile de travailler avec cette dernière.

Monsieur BOURDAIS a rappelé que Monsieur DJEBARRI, prédécesseur de Monsieur BEAUNE, a engagé 500 millions d'euros pour les 2 lignes (AUBRAC et CEVENOL) mais que les régions concernées, consultées sur leur utilisation, n'ont pas répondu. Le cabinet du Ministre s'est en outre engagé à ce que la desserte du site stratégique de l'usine ARCELOR de St CHELY d'APCHER soit pleinement assurée.

En conclusion, Monsieur BOURDAIS s'est dit intéressé par le matériel bi-mode et par le sujet de la poursuite de l'électrification du réseau ferré national, comme sur le développement des trains de nuit qui a été évoqué lors de l'entretien.

Enfin, suite à la demande de la délégation de mettre en place un comité de pilotage/comité de suivi des financements et des travaux, intégrant toutes les composantes intéressées, le représentant du Ministère s'y est montré favorable et pour ce faire, il va solliciter SNCF Réseau.

Paris le 09 Novembre 2023